

2-Bilan pédagogique annuel 2015/2016 est proposé modifié comme

suit : (ajout=xxx retrait=(xxx))

Monsieur le Proviseur présente le Bilan Pédagogique annuel 2015/2016 dont le document a été envoyé aux membres du CA (pièce jointe en annexe).

Les représentants des enseignants soulèvent le problème des handicaps réels de compréhension des élèves ainsi que leur manque d'implication (18% de taux d'absence) et de celle des familles.

Monsieur Duchène dit que dans la partie rédigée par le Directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels on met en cause ~~(un)~~ **certain**s collègues. Il refuse le rapport tel qu'il est rédigé.

Monsieur le Proviseur soutient cette rédaction. Il s'agit d'un constat et on doit avoir le courage de l'écrire et de ne pas cacher les problèmes. Le texte n'est pas nominatif.

Monsieur Pamphile refuse que son nom ~~(figure sur)~~ **soit associé au contenu de** ce rapport. Il lui est précisé que si son nom figure effectivement sur ce document c'est uniquement en qualité de coordonateur des TEB.

Il dit que ce qui est écrit ce n'est pas ce qui s'est passé dans l'année. Certains ont eu leurs photos lors du forum mais les TEB ont été oubliés. Le Proviseur précise que ce sont les élèves qui ont pris les photos et qu'effectivement ils n'en ont pas pris des TEB et qu'il ne peut pas publier des photos qu'il n'a pas. Il insiste sur le fait qu'il est utile que la section rétablisse l'équilibre avec une meilleure concertation et d'avantage de cohérence au sein de l'équipe enseignante. Il faut relancer la section.

Monsieur Pamphile dit que l'équipe s'est réunie au début d'année et a fait des points d'étapes par rapport au travail. Les résultats de l'année le montrent. On ne peut pas dire que nous n'avons rien fait. Nous avons placé nos élèves en stages. Mais on voit que certains ont des éloges alors que nous.....

Monsieur Piqué prend l'exemple de certains collègues qui ne fournissent pas par exemple les documents indispensables (CCF, suivis de stage...) malgré de nombreux rappels. Il faut faire intervenir le Proviseur pour les obtenir.

Monsieur Pamphile dit qu'il refuse de parler avec lui et qu'il n'a rien à lui dire qu'il y a l'Inspecteur pour ça.....

Monsieur Piqué dit que s'il faut faire intervenir l'Inspecteur il le fera.

Madame Moriset fait le constat que l'année a été dure. Le rapport pour les ventes ne fait pas plaisir mais représente ce qu'elle a vécu. Qu'elle a été très surprise cette année malgré son expérience antérieure.

Monsieur le Proviseur note qu'il est clair que ce rapport entraîne de vives réactions. C'est à nous de faire en sorte d'en tirer les enseignements pour que tout soit bien l'année prochaine.

Monsieur Cazes et Madame Moriset disent que lors des jurys tous les documents et rapports sont vérifiés ce qui fait que certains établissements passent pour des rigolos, c'est notre travail disent-ils.

Monsieur VEGA manifeste son désaccord avec le bilan présenté.